

ORGANISATION MONDIALE
DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/37

18 mai 1998

(98-1989)(98-19 1 0 0 1 73.68 496.08 Tm /F17 11 Tf

Etat de la mise en oeuvre

5. Quatre ans après

11. Néanmoins, Singapour tient à formuler deux mises en garde au sujet de ce processus. Premièrement, lorsqu'ils examineront les problèmes de mise en oeuvre, les Membres ne devraient pas chercher à remettre en question le niveau ou l'objet des engagements existants. Ces engagements forment un tout qui est le fruit du Cycle d'Uruguay et ils représentent un équilibre délicat entre des intérêts divergents. Il ne faudrait pas rompre cet équilibre sous peine de voir s'en aller en fumée tout ce que l'OMC a réalisé jusqu'ici. Deuxièmement, le processus ne peut pas et ne devrait pas avoir pour objet de parvenir à des "avantages mutuels". L'OMC s'intéresse aux possibilités d'accès - qu'il s'agisse des conditions qui en fixent les limites ou des garanties d'accès qui ont été négociées. Il appartient aux différents Membres de faire en sorte que les avantages découlant de ces possibilités se concrétisent.

12. Avec en toile de fond la crise financière en Asie, la deuxième Conférence ministérielle offre aux Membres une bonne occasion de réitérer leur engagement en faveur d'une mise en oeuvre intégrale et fidèle. C'est aussi un moment opportun pour reconnaître les difficultés auxquelles font face un groupe important TjETBT1 0 0 1 428.16456491.68 590.16 Tm/F17 1184up(ce) T

consommateurs. Il est prévu que la valeur des transactions par voie électronique s'accroisse de manière exponentielle, et passe de 10 milliards de dollars EU aujourd'hui à plus de 300 milliards en 2002.

17. Du point de vue de l'OMC, le commerce électronique a une incidence significative

- b) Les réformes nationales dans les secteurs politiquement sensibles seraient probablement plus faciles à mettre en oeuvre dans le contexte d'une libéralisation multilatérale du commerce étant donné que celle-ci offre la possibilité de compensations réciproques.
- c) Cette approche permettrait à l'OMC de tirer parti de la dynamique du Cycle de Doha.